CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1851.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

POUR L'EXERCICE 1852.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur, pour l'exercice 1851, a été fixé à . . . . . fr.	6,160,322	49
Le Budget de l'exercice 1852 est proposé au chiffre de . . .	6,502,802	49
Différence en plus. . . . fr.	342,480	»

Quelques explications sont nécessaires pour faire apprécier les changements, du reste peu nombreux, introduits à ce Budget. — Deux chapitres ont été transposés, celui de la voirie vicinale, qui vient actuellement à la suite de l'agriculture, et celui des poids et mesures, qui est placé après l'allocation de l'industrie.

CHAPITRE PREMIER.

L'allocation du matériel de l'administration centrale est augmentée d'une somme de 10,000 francs. Dans cette somme est comprise celle de 2,300 francs, montant d'une partie des frais de location de la maison située rue Royale, servant de succursale au Ministère de l'Intérieur.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les chapitres II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX et X ne présentent aucun changement.

CHAPITRE XI.

Ce chapitre, qui concerne l'agriculture, est augmenté de 40,000 francs. Cette somme porte sur l'allocation destinée à l'achat d'étalons pour le haras de l'État. Comme elle n'est pas permanente, elle figure dans la colonne des *Charges extraordinaires et temporaires.*

CHAPITRES XII, XIII ET XIV.

Les allocations portées à ces chapitres ne subissent aucune modification.

CHAPITRE XV.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Une somme de 4,000 francs est demandée pour subvenir aux dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur.

CHAPITRES XVI ET XVII.

ENSEIGNEMENT MOYEN ET PRIMAIRE.

Le chapitre de l'enseignement moyen est augmenté de 353,000 francs. Au moyen de cette somme, on organise, conformément à la loi du 1er juin 1850, 1° le conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen; 2° l'inspection des établissements d'instruction moyenne, et 3° les dotations des athénées royaux et des écoles moyennes.

Il est à remarquer que l'augmentation portée au chapitre XVI se réduit en réalité à 287,680 francs, par suite de la réduction de 65,320 francs que subit, au chapitre XVII, l'allocation de l'enseignement primaire, du chef de la transformation des écoles primaires supérieures en écoles moyennes.

CHAPITRE XIX.

BEAUX-ARTS.

Une augmentation de 800 francs est demandée pour le personnel du musée royal de peinture et de sculpture; une somme de 20,000 francs est demandée en sus de celle de 5,000 francs votée au Budget de 1851, pour le monument à ériger en commémoration du Congrès national.

La somme de 20,000 qui figurait au Budget de 1851, pour les frais de l'exposition générale des beaux-arts, disparaît de celui de 1852.

Les chapitres XX, XXI, XXII et XXIII ne présentent aucun changement.

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit, sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1852, à la somme de *six millons cinq cent deux mille huit cent deux francs quarante-neuf centimes* (fr. 6,502,802 49 centimes), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 27 février 1851.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur,

CH. ROGIER.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	CHAPITRE I^er^.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
	Personnel.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	»	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service . .	102,050 »	»	
	Matériel.			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses et partie de loyer d'une succursale de l'hôtel des bureaux	40,000 »	»	250,550 »
	Frais de déplacement.			
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	3,500 »	»	
	CHAPITRE II.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
5	Pensions. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	6,000 »	»	
6	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves .	5,000 »	»	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	7,000 »	»	18,000 »
	CHAPITRE III.			
	STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
	Personnel.			
8	Frais de la commission centrale de statistique et des commissions provinciales. — Jetons de présence et frais de bureau. . . .	6,000 »	»	
	Matériel.			14,000 »
9	Frais de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale et des commissions provinciales . .	8,000 »	»	
	A REPORTER. . . . . fr.	288,550 »	»	288,550 »

POUR L'EXERCICE 1852.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report. . . . . fr.	288,550 »	»	288,550 »
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.			
	Province d'Anvers.			
10	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700 »	»	
11	Traitement des employés et gens de service	41,000 »	»	
12	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,300 »	»	
	Province de Brabant.			
13	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700 »	»	
14	Traitement des employés et gens de service	49,575 »	»	
15	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,700 »	»	
	Province de la Flandre occidentale.			
16	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700 »	»	
17	Traitement des employés et gens de service	41,300 »	»	
18	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,250 »	»	
	Province de la Flandre orientale.			
19	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700 »	»	
20	Traitement des employés et gens de service	45,000 »	»	
21	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,500 »	5,000 »	
	Province de Hainaut.			
22	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700 »	»	
23	Traitement des employés et gens de service	52,840 »	»	881,682
24	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,950 »	»	
	Province de Liége.			
25	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700 »	»	
26	Traitement des employés et gens de service	45,800 »	»	
27	Frais de route, frais de loyer, matériel et dépenses imprévues. .	18,600 »	5,800 »	
	Province de Limbourg.			
28	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700 »	»	
29	Traitement des employés et gens de service	33,000 »	»	
30	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	14,997 »	»	
	Province de Luxembourg.			
31	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700 »	»	
32	Traitement des employés et gens de service.	31,800 »	»	
33	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	15,200 »	»	
	Province de Namur.			
34	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700 »	»	
35	Traitement des employés et gens de service	36,000 »	»	
36	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	14,700 »	»	
	A reporter. . . . . fr.	1,159,432 »	10,800 »	1,170,232 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	REPORT. . . . . fr.	1,159,452 »	10,800 »	1,170,252 »
	CHAPITRE V.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
37	Traitement des commissaires d'arrondissement	160,800 »	»	
38	Émoluments pour frais de bureau.	81,200 »	»	
39	Frais de route et de tournées	22,500 »	»	271,000 »
40	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1er avril 1843	500 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MILICE.			
41	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestation de réfractaires.	63,000 »	»	
42	Frais d'impression des listes alphabétiques et des registres d'inscription; frais de recours en cassation en matière de milice (loi du 18 juin 1849)	2,100 »	»	65,100 »
	CHAPITRE VII.			
	GARDE CIVIQUE.			
43	Inspecteur général et commandants supérieurs de la garde civique. — Frais de tournées	6,885 »	»	
44	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, etc.	13,115 »	»	20,000 »
	CHAPITRE VIII.			
	FÊTES NATIONALES.			
45	Frais de célébration des fêtes nationales.	30,000 »	»	30,000 »
	CHAPITRE IX.			
	RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.			
46	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage	7,000 »	»	7,000 »
	CHAPITRE X.			
	LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
47	Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la Croix de Fer peu favorisé de la fortune; subsides à leurs veuves ou orphelins	100,000 »	»	
48	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles.	»	22,000 »	122,000 »
	A REPORTER. . . . . fr.	1,652,552 »	32,800 »	1,685,352 »

POUR L'EXERCICE 1852.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	REPORT. . . . . fr.	1,652,552 »	32,800 »	1,685,352 »
	CHAPITRE XI.			
	AGRICULTURE.			
49	Indemnités pour bestiaux abattus.	150,000 »	»	
50	Service vétérinaire	50,000 »	»	
51	Traitement et indemnités du personnel du haras	49,000 »	»	
52	Matériel du haras et achat d'étalons. — Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture. — Inspection agricole et encouragement à l'agriculture	580,000 »	40,000 »	850,500 »
53	Inspection de l'agriculture et des chemins vicinaux	9,000 »	»	
54	École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État. — Traitement du personnel administratif et enseignant et des gens de service	55,800 »	»	
55	Matériel de l'école vétérinaire. — Jury vétérinaire	72,700 »	»	
56	Subside à la Société royale d'horticulture de Bruxelles	24.000 »	»	
	CHAPITRE XII.			
	VOIRIE VICINALE.			
57	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale .	492,800 »	»	492.800 »
	CHAPITRE XIII.			
	INDUSTRIE.			
58	Traitement de l'inspecteur et des membres du comité consultatif pour les affaires d'industrie	7,600 »	»	
59	Encouragements à l'industrie	33,000 »	»	
60	Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; distribution de métiers, etc.	»	140,000 »	
61	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevet; frais de bureau	12,700 »	»	221.500 »
	Musée de l'industrie.			
62	Traitement du personnel	16,748 »	»	
63	Matériel et frais divers	11,252 »	»	
	CHAPITRE XIV.			
	POIDS ET MESURES.			
64	Traitement des vérificateurs et d'un aspirant vérificateur des poids et mesures	55,400 »	»	
65	Frais de bureau et de tournées	18,000 »	»	75,400 »
66	Matériel	2,000 »	»	
	A REPORTER. . . . . fr.	3,000,552 »	212,800 »	3,505,352 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	REPORT. . . . . fr.	3,090,552 »	212,800 »	3,303.352 »
	CHAPITRE XV.			
	INSTRUCTION PUBLIQUE.			
	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
67	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur.	4,000 »	»	
68	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État	518,600 »	»	
69	Bourses. — Matériel des universités. — Frais de l'enseignement normal près la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liége et près la faculté des sciences de l'université de Gand . .	106,800 »	»	689.400 »
70	Frais du jury d'examen pour les grades académiques.	50,000 »	»	
71	Dépenses du concours universitaire	10,000 »	»	
	CHAPITRE XVI.			
	ENSEIGNEMENT MOYEN.			
72	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen.	4,000 »	»	
73	Traitem. des inspecteurs des établissements d'instruction moyenne.	16,000 »	»	
74	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne	6,000 »	»	
75	Dotations des athénées royaux.	300,000 »	»	
76	— des écoles moyennes	200,000 »	»	641,000 »
77	Subsides à des établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne	100,000 »	»	
78	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne	10,000 »	»	
79	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et colléges.	5,000 »	»	
	CHAPITRE XVII.			
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
80	Inspection civile de l'enseignement primaire et des établissements qui s'y rattachent. — Personnel	54,000 »	»	
81	Écoles normales de l'État à Lierre et à Nivelles. — Personnel . .	60,000 »	»	
82	Autres dépenses de l'inspection et frais d'administration. — Matériel et dépenses des écoles normales de l'Etat — Ecoles normales adoptées. — Service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; subsides aux communes; matériel, constructions, réparations et ameublement de maisons d'école; encouragement (subsides pour les bibliothèques de conférences trimestrielles des instituteurs dans les neuf provinces); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; caisses de prévoyance; souscriptions à des livres classiques pour les bibliothèques des écoles primaires supérieures et d'autres institutions dépendant de l'Etat; encouragements aux recueils périodiques concernant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages élémentaires destinés à répandre l'enseignement professionnel et agricole; subsides à des établissements spéciaux; écoles d'adultes, etc.	1,040,411 33	»	1,150,411 33
83	Subsides pour donner l'enseignement aux sourds-muets et aux aveugles.	16,000 »	»	
	A REPORTER. . . . . fr.	5,371,343 33	212,800 »	5,784,143 33

POUR L'EXERCICE 1852.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852. — CHARGES ordinaires et permanentes.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852. — CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	REPORT. . . . . fr.	5,571,343 35	212,800 »	5,784,143 35
	CHAPITRE XVIII.			
	LETTRES ET SCIENCES.			
84	Encouragements, souscriptions, achats. — Publication des *Chroniques belges inédites*. — Publication des documents rapportés d'Espagne. — Exécution et publication de la carte géologique.	54,800 »	11,200 »	
85	Bureau de paléographie annexé à la Commission royale d'histoire. — Personnel	5,000 »	»	
86	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique	40,000 »	»	
87	Observatoire royal. — Personnel.	14,840 »	»	
88	Id. — Matériel et acquisitions	7,160 »	»	
89	Bibliothèque royale. — Personnel.	26,680 »	»	
90	Id. — Matériel et acquisitions	33,320 »	»	
91	Musée royal d'histoire naturelle. — Personnel.	8,600 »	»	
92	Id. id. — Matériel et acquisitions . .	7,000 »	»	
93	Subsides à l'association des Bollandistes pour la publication des *Acta Sanctorum*	»	4,000 »	258,750 »
94	Archives du royaume. — Personnel	25,750 »	»	
95	Id. — Matériel	2,000 »	»	
96	Frais de publication des *Inventaires des archives*	4,000 »	»	
97	Archives de l'État dans les provinces. — Personnel	10,800 »	»	
98	Archives de l'État dans les provinces ; frais de recouvrements de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées ; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale ; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces ; dépenses diverses relatives aux archives.	4,000 »	»	
99	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'Etat.	3,000 »	»	
	CHAPITRE XIX.			
	BEAUX-ARTS.			
100	Encouragements, souscriptions, achats. — Publication du *Musée populaire de Belgique*. — Concours de composition musicale. — Pensions des lauréats. — Académies et écoles des beaux-arts, autres que l'académie d'Anvers. — Concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure. — Pensions des lauréats.	110,000 »	15,000 »	
101	Académie royale d'Anvers	27,500 »	»	
102	Conservatoire royal de musique de Bruxelles	45,000 »	»	
103	Id. id. de Liége	20,000 »	»	
104	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel.	5,900 »	»	
105	Id. id. — Matériel et acquisitions.	13,900 »	»	
106	Id. d'armures et d'antiquités — Personnel.	5,800 »	»	
107	Id. id. — Matériel et acquisitions.	7,200 »	»	
108	Entretien du monument de la Place des Martyrs, des jardins et des arbustes. — Salaire des gardiens	2,000 »	»	
109	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces. — Médailles à consacrer aux événements mémorables	10,000 »	»	524,500 »
110	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments, et subsides pour la conservation d'objets d'arts appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc..	55,200 »	»	
111	Commission royale des monuments. — Personnel.	1,400 »	»	
112	Id. id. — Matériel. — Frais de déplacement.	4,000 »	»	
113	Monument à ériger en commémoration du Congrès national . .	»	25,000 »	
	A REPORTER. . . . . fr.	6,099,393 35	268,000 »	6,367,893 35

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852. — CHARGES ordinaires et permanentes.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852. — CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	REPORT. . . . . fr.	6,099,393 33	268,000 »	6,367,393 33
	CHAPITRE XX.			
	SERVICE DE SANTÉ.			
114	Frais des commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies.	39,500 »	»	
115	Encouragement à la vaccine. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsides aux élèves sages-femmes. — Subsides aux communes en cas d'épidémie; impressions et dépenses imprévues.	26,500 »	»	90,000 »
116	Académie royale de médecine	20,000 »	»	
117	Conseil supérieur d'hygiène publique. — Jetons de présence et frais de bureau.	4,200 »	»	
	CHAPITRE XXI.			
	EAUX DE SPA.			
118	Subsides pour les établissements publics de la commune de Spa .	20,000 »	»	20,000 »
	CHAPITRE XXII.			
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
119	Traitements temporaires de disponibilité	»	10,859 16	10,859 16
	CHAPITRE XXIII.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
120	Dépenses imprévues non libellées au Budget	9,900 »	»	14,550 »
121	Dépenses de location et autres frais relatifs au terrain des courses.	»	4,650 »	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. . . fr.	6,219,293 33	285,509 16	6,502,802 49

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 27 février 1851.

PAR LE ROI : **LÉOPOLD.**

Le Ministre de l'Intérieur,

CH. ROGIER.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

POUR L'EXERCICE 1852.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		CHAPITRE 1er.		
		ADMINISTRATION CENTRALE.		
		Personnel.		
1	»	Traitement du Ministre.		
2	»	— des fonctionnaires, employés et gens de service (93 agents).		
		Matériel.		
3	*a.*	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	37,700	»
	b.	Partie des frais de location de la maison située Rue royale servant de succursale au Ministère de l'Intérieur	2,300	»
		Frais de déplacement.		
4	»	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires		
		TOTAL DU CHAPITRE 1er. . . . . fr.		
		CHAPITRE II.		
		PENSIONS ET SECOURS.		
5	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.		
6	»	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves		
7	»	Secours à d'anciens employés ou à leurs veuves qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.		
		TOTAL DU CHAPITRE II . . . . . fr.		
		CHAPITRE III.		
		STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
8	*a.*	Jetons de présence des membres de la commission centrale.	3,000	»
	b.	Indemnité du secrétaire.	1,000	»
	c.	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales. . . .	2,000	»
9	»	Frais de publication des travaux de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales; acquisition de documents et d'ouvrages pour la commission centrale et pour les commissions provinciales.		
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.		

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1852.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1851.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
192,050	»	192,050	192,050	»	»	
40,000	»	40,000	30,000	*a)* 10,000	»	*a)* Voir la note explicative à la suite du Budget (*Annexe* n° 1).
3,500	»	3,500	3,500	»	»	
256,550	»	256,550	246,550	10,000	»	
		Augmentation. . . . fr.		10,000		
6,000	»	*b)* 6,000	6,000	»	»	*b)* Le tableau détaillé des fonctionnaires admis à la pension, depuis le 15 décembre 1849 jusqu'au 31 décembre 1850, est joint au Budget. Il forme l'*annexe* n° 2.
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
7,000	»	7,000	7,000	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
14,000	»	14,000	14,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop-pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE IV.	
		FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.	
		Province d'Anvers.	
10	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)	
11	»	Traitement des employés et gens de service (29 agents).	
	a.	Frais de route et de séjour	1,500 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux.	»
12	*c.*	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses.	15,800 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
		Province de Brabant.	
13	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)	
14	»	Traitement des employés et gens de service (36 agents).	
	a.	Frais de route et de séjour	1,700 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux.	»
15	*c.*	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	16,000 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
		Province de la Flandre occidentale.	
16	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)	
17	»	Traitement des employés et gens de service (31 agents).	
	a.	Frais de route et de séjour	1,750 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux.	»
18	*c.*	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	16,500 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
		A REPORTER . . . . . fr.	

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1852.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1851.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
41,000	»	41,000	41,000	»	»	
18,300	»	18,300	18,300	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
49,575	»	49,575	49,575	»	»	
18,700	»	18,700	18,700	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
41,300	»	41,300	41,300	»	»	
19,250	»	19,250	19,250	»	»	
301,225	»	301,225	301,225	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . . fr.	
		Province de la Flandre orientale.	
19	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents, ...	
20	»	Traitement des employés et gens de service (39 agents).	
21	*a.*	Frais de route et de séjour.	1,500 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux	»
	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	16,000 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
		Province de Hainaut.	
22	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)	
23	»	Traitement des employés et gens de service (53 agents)	
24	*a.*	Frais de route et de séjour.	2,000 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux.	»
	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	15,950 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
		Province de Liége.	
25	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)	
26	»	Traitement des employés et gens de service (39 agents).	
27	*a.*	Frais de route et de séjour	1,690 »
	b.	Loyer de l'hôtel occupé par le gouverneur et du bâtiment où sont provisoirement placés les bureaux du gouvernement provincial	3,800 »
	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	16,000 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
		A REPORTER. . . . . fr.	

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1852.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1851.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
301,225	»	301,225	301,225	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
45,000	»	45,000	45,000	»	»	
18,500	5,000	23,500	23,500	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
52,840	»	52,840	52,840	»	»	
18,930	»	18,930	18,930	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
43,800	»	43,800	43,800	»	»	
18,690	5,800	24,490	24,490	»	»	
612,085	10,800	622,885	622,885	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . . fr.	
		Province de Limbourg.	
28	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)	
29	»	Traitement des employés et gens de service (27 agents)	
30	*a.*	Frais de route et de séjour.	1,297 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux.	»
	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	12,700 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
		Province de Luxembourg,	
31	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)	
32	»	Traitement des employés et gens de service (25 agents).	
33	*a.*	Frais de route et de séjour.	1,200 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux	»
	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	13,000 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
		Province de Namur.	
34	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (8 agents)	
35	»	Traitement des employés et gens de service (35 agents)	
36	*a.*	Frais de route et de séjour	2,000 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux.	»
	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	11,700 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.	

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1851.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
612,085	10,800	622,885	622,885	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
33,000	»	33,000	33,000	»	»	
14,997	»	14,997	14,997	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
31,800	»	31,800	31,800	»	»	
15,200	»	15,200	15,200	»	»	
37,700	»	37,700	37,700	»	»	
36,000	»	36,000	36,000	»	»	
14,700	»	14,700	14,700	»	»	
870,882	10,800	881,682	881,682	»	»	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE V.
		FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.
37	»	Traitement des commissaires d'arrondissement (35 agents) . . . . .
38	»	Émoluments pour frais de bureau . . . . .
39	»	Frais de route et de tournées . . . . .
40	»	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office par les commissaires d'arrondissement, en vertu de l'article 7 de la loi du 1er avril 1843 . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
		CHAPITRE VI.
		MILICE.
41	»	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyage pour la levée de la milice. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestation de réfractaires. . . . .
42	»	Frais d'impression des listes alphabétiques et d'inscription; frais de recours en cassation en matière de milice. (Loi du 18 juin 1849.) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
		CHAPITRE VII.
		GARDE CIVIQUE.
43	»	Inspecteur général et commandants supérieurs de la garde civique. — Frais de tournées . . .
44	»	Achat, entretien et réparations des armes et d'objets d'équipement, etc. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.
		CHAPITRE VIII.
		FÊTES NATIONALES.
45	»	Frais de célébration des fêtes nationales . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.
		CHAPITRE IX.
		RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.
46	»	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1852.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1851.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
166,800	»	166,800	166,800	»	»	
81,200	»	81,200	81,200	»	»	
22,500	»	22,500	22,500	»	»	
500	»	500	500	»	»	
271,000	»	271,000	271,000	»	»	
63,000	»	63,000	63,000	»	»	
2,100	»	2,100	2,100	»	»	
65,100	»	65,100	65,100	»	»	
6,885	»	6,885	6,885	»	»	
13,115	»	13,115	13,115	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
7,000	»	7,000	7,000	»	»	
7,000	»	7,000	7,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		CHAPITRE X.		
		LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.		
47	»	Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, peu favorisés de la fortune. — Subsides à leurs veuves et orphelins.		
48	»	Subside au fonds spécial des blessés de septembre		
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.		
		CHAPITRE XI.		
		AGRICULTURE.		
49	»	Indemnités pour bestiaux abattus.		
50	»	Service vétérinaire		
51	»	Traitement et indemnités du personnel du haras (41 agents)		
	a.	1° Matériel du haras de l'État . . . . . 62,000 2° Achat d'étalons 100,000	162,000	»
	b.	Exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration de la race chevaline . .	20,000	»
	c.	Amélioration de la race bovine, ovine et porcine. — Exécution des règlements provinciaux sur la matière.	33,500	»
	d.	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture	28,500	»
52	*e.*	Concours et expositions. — Subsides et encouragements aux sociétés et aux comices agricoles	48,300	»
	f.	Industrie séricicole	6,000	»
	g.	Bibliothèques rurales	7,000	»
	h.	Encouragements et subsides à l'enseignement professionnel de l'agriculture, de l'horticulture, etc.	94,500	»
	i.	Achat et distribution de graines, d'instruments aratoires nouveaux, dépenses diverses	18,200	»
53	»	Inspection de l'agriculture et des chemins vicinaux.		
54	»	Personnel enseignant, administratif et gens de service de l'école vétérinaire et d'agriculture de l'État (25 agents)		
55	*a.*	Matériel de l'école vétérinaire et du jury vétérinaire	68,700	»
	b.	Jury vétérinaire	4,000	»
56	»	Subside à la Société royale d'horticulture de Bruxelles.		
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.		

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1851.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
100,000	»	100,000	100,000	»	»	
»	22,000	22,000	22,000	»	»	
100,000	22,000	122,000	122,000	»	»	
150,000	»	150,000	150,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
49,000	»	49,000	49,000	»	»	
380,000	40,000	420,000	380,000	*a)* 40,000	»	*a)* L'augmentation demandée est destinée à acheter un plus grand nombre d'étalons pour le haras de l'État. Les notes et les documents nécessaires pour appuyer cette demande seront fournis ultérieurement.
9,000	»	9,000	9,000	»	»	
55,800	»	55,800	55,800	»	»	
72,700	»	72,700	72,700	»	»	
24,000	»	24,000	24,000	»	»	
790,500	40,000	830,500	790,500	40,000	»	
		AUGMENTATION. . . . . fr.		40,000		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE XII.	
		VOIRIE VICINALE.	
57	»	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale	
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . . fr.	
		CHAPITRE XIII.	
		INDUSTRIE.	
		Dépenses diverses pour le soutien et le développement de l'industrie.	
58	»	Traitement de l'inspecteur et des membres du comité consultatif pour les affaires d'industrie (4 agents)	
59	»	Achat de modèles et de métiers perfectionnés; frais d'inspection des établissements dangereux ou insalubres; frais d'expertises de machines pour lesquelles on réclame l'exemption des droits d'entrée; voyages et missions; publications utiles; prix ou récompenses pour des ouvrages ou mémoires sur des questions de technologie ou d'économie industrielle; subsides en faveur d'industries nouvelles; frais d'organisation de caisses de prévoyance, etc.	
60	»	Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; distribution de métiers, etc.	
61	»	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets; publications de brevets; frais de bureau	
62	»	Traitement du personnel du Musée de l'industrie (11 agents)	
	a.	Frais de bureau de la commission administrative. . . . . fr.	1,350 »
	b.	Achats d'instruments et de machines; collection d'échantillons; achat de livres et reliures	3,000 »
63	*c.*	Frais de publication et d'impression du *Bulletin du Musée*	4,000 »
	d.	Laboratoire de chimie; atelier du mécanicien et du dessinateur; frais de l'exposition permanente.	1,700 »
	e.	Entretien des locaux, chauffage, éclairage, menues dépenses.	1,202 »
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. . . . . fr.	

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1852.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1851.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
492,800	»	492,800	492,800	»	»	
492,800	»	492,800	492,800	»	»	
7,600	»	7,600	7,600	»	»	
33,000	»	33,000	33,000	»	»	
»	140,000	140,000	140,000	»	»	
12,700	»	12,700	12,700	»	»	
16,748	»	16,748	16,748	»	»	
11,252	»	11,252	11,252	»	»	
81,300	140,000	221,300	221,300	»	»	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE XIV.	
		Poids et mesures.	
64	*a.*	Traitement des vérificateurs (27 agents).	52,800 »
	b.	Traitement d'un aspirant vérificateur.	600 »
65	*a.*	Frais de bureau des vérificateurs des poids et mesures	6,150 »
	b.	Frais de tournées.	11,850 »
66	»	Matériel pour les poids et mesures	
		TOTAL DU CHAPITRE XIV. . . . . fr.	
		CHAPITRE XV.	
		INSTRUCTION PUBLIQUE.	
		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	
67	»	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur	
68	»	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État (141 agents). . . .	
69	*a.*	Bourses	36,000 »
	b.	Matériel des universités.	65,800 »
	c.	Enseignement normal organisé près la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liége et près la faculté des sciences de l'université de Gand (Bourses) . . .	5,000 »
70	»	Frais du jury pour les grades académiques.	
71	»	Dépenses du concours universitaire	
		TOTAL DU CHAPITRE XV. . . . . fr.	

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1852.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1851.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
53,400	»	53,400	53,400	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
73,400	»	73,400	73,400	»	»	
4,000	»	4,000	»	(a 4,000	»	a) Les frais qu'occasionne l'exécution de l'art. 28, § 2, de la loi du 15 juillet 1849, ont été prélevés provisoirement sur le crédit affecté au matériel des universités; mais comme ce crédit est à peine suffisant pour son objet, il doit être pourvu aux dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur, au moyen d'un crédit spécial.
518,600	»	518,600	518,600	»	»	
106,800	»	106,800	106,800	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
689,400	»	689,400	685,400	4,000	»	
		Augmentation. . . . fr.		4,000		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		CHAPITRE XVI.		
		ENSEIGNEMENT MOYEN.		
72	»	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen (article 33 de la loi du 1er juin 1850).		
73	»	Traitements des inspecteurs des établissements d'instruction moyenne		
74	»	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne .		
75	»	Dotation des athénées royaux (article 20, § 2, de la même loi)		
76	»	— des écoles moyennes (article 23, § 1er, de la même loi)		
77	»	Subsides à des établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne, soit du premier degré, soit du second degré (article 28 de la loi)		
78	»	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne (article 36)		
79	»	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et des collèges		
		TOTAL DU CHAPITRE XVI. . . . . fr.		
		CHAPITRE XVII.		
		ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.		
80	»	Inspection civile de l'enseignement primaire et des établissements qui s'y rattachent (Personnel) (11 agents)		
81	»	Écoles normales de l'État à Lierre et à Nivelles (Personnel) (38 agents)		
	a.	Autres dépenses de l'inspection; frais d'administration; commission centrale . .	69,000	»
	b.	Matériel et dépenses des écoles normales de l'État; écoles normales adoptées . .	74,680	»
	c.	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; subsides aux communes	698,731	33
	d.	Matériel. — Construction, réparation et ameublement de maisons d'école . . .	75,000	»
82	*e.*	Encouragements (subsides pour les bibliothèques de conférences trimestrielles des instituteurs dans les neuf provinces). Récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; caisses de prévoyance; souscriptions à des livres classiques pour les bibliothèques des écoles primaires supérieures et d'autres institutions dépendant de l'État; encouragements aux recueils périodiques concernant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages élémentaires destinés à répandre l'enseignement professionnel et agricole, etc. .	98,000	»
	f.	Subsides à des établissements spéciaux. (Salles d'asile et écoles d'adultes)	25,000	»
83	»	*Sourds-muets et aveugles.* — Subsides à donner pour l'enseignement.		
		TOTAL DU CHAPITRE XVII. . . . . fr.		

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852. — CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1851.	DIFFÉRENCES. — AUGMENTATION.	DIMINUTION.	*Observations.*
4,000 »	»	4,000 »	»	(*a* 4,000	»	*a*) L'article cité de la loi justifie cette dépense.
16,000 »	»	16,000 »	5,000 »	(*b* 11,000	»	*b*) Ce crédit est demandé en vue de la nomination de deux inspecteurs et d'un inspecteur général, conformément aux articles 34 et 35 de la loi du 1er juin 1850.
6,000 »	»	6,000 »	5,000 »	(*c* 1,000	»	*c*) L'augmentation de 1,000 francs est nécessaire par suite de l'extension à donner au service de l'inspection.
300,000 »	»	300,000 »	»	(*d* 300,000	»	*d*) Ces deux crédits nouveaux sont conformes aux prescriptions de la loi, qui en détermine le montant.
200,000 »	»	200,000 »	»	(*d* 200,000	»	
100,000 »	»	(*e* 100,000 »	263,000 »	»	163,000	*e*) L'art. 73, litt. *a* et *b*, du Budget de 1851, comprenait des allocations s'élevant à 273,000 francs, sur lesquelles on prélevait les subsides accordés aux athénées et aux colléges, ainsi qu'aux écoles commerciales et industrielles. Déduction faite 1° d'une somme de 137,500 francs, montant des subsides accordés aux dix établissements d'enseignement moyen, transformés en athénées de l'État; 2° d'une somme de 45,000 francs, montant des subsides accordés aux écoles commerciales et industrielles transformées en écoles moyennes; 3° d'une somme de 10,000 francs, portée sous l'art. 78, pour couvrir les frais du concours général, l'allocation susdite de 273,000 francs se trouverait réduite au chiffre de 80,500 francs. On propose de la fixer à 100,000 francs pour parer à tous les besoins du service.
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
641,000 »	»	641,000 »	288,000 »	516,000	163,000	
		AUGMENTATION. . . . . fr.		353,000		
34,000 »	»	34,000 »	34,000 »	»	»	
60,000 »	»	60,000 »	60,000 »	»	»	
1,040,411 33	»	1,040,411 33	1,105,731 33	»	(*f* 65,320	*f*) Cette diminution provient de la suppression de l'allocation affectée aux écoles primaires supérieures, qui deviennent des écoles moyennes. La somme de 65,320 francs se trouve comprise dans le crédit affecté à ce dernier service art. 76.
16,000 »	»	16,000 »	16,000 »	»	»	
1,150,411 33	»	1,150,411 33	1,215,731 33	»	65,320	
		DIMINUTION. . . . . fr.		65,320		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		CHAPITRE XVIII.		
		LETTRES ET SCIENCES.		
	a.	Encouragements, souscriptions, achats . . . . . fr.	44,600	»
	b.	Subsides aux dames veuves Weustenraad et Van Ryswyck.	1,200	»
	c.	— à des élèves de l'enseignement supérieur libre	4,800	»
84	*d.*	Publication des *Chroniques belges inédites*	6,000	»
	e.	— des documents d'Espagne	4,000	»
	f.	Exécution et publication de la carte géologique	6,000	»
85	»	Bureau de paléographie, annexé à la Commission royale d'histoire. — Personnel		
86	»	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique		
87	»	Observatoire royal. — Personnel (6 agents)		
88	»	— — Matériel et acquisitions		
89	»	Bibliothèque royale. — Personnel (15 agents)		
90	»	— — Matériel et acquisitions		
91	»	Musée royal d'histoire naturelle. — Personnel (7 agents)		
92	»	— — — Matériel et acquisitions		
93	»	Subsides à l'association des Bollandistes pour la publication des *Acta Sanctorum*		
		Archives du royaume.		
94	»	Frais d'administration. — Personnel (12 agents)		
95	»	— — Matériel		
96	»	Frais de publication des *Inventaires des archives.*		
97	»	Archives dans les provinces. — Personnel (6 agents)		
98	»	Frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; dépenses diverses relatives aux archives.		
99	»	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État		
		TOTAL DU CHAPITRE XVIII. . . . . fr.		

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1851.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
54,800	11,200	66,000	66,000	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
40,000	»	40,000	40,000	»	»	
14,840	»	14,840	14,840	»	»	
7,160	»	7,160	7,160	»	»	
26,680	»	26,680	26,680	»	»	
33,320	»	33,320	33,320	»	»	
8,600	»	8,600	8,600	»	»	
7,000	»	7,000	7,000	»	»	
»	4,000	4,000	4,000	»	»	
23,750	»	23,750	23,750	»	»	
2,600	»	2,600	2,600	»	»	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
10,800	»	10,800	10,800	»	»	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
243,550	15,200	258,750	258,750	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE XIX.	
		BEAUX-ARTS.	
	a.	Encouragements, souscriptions, achats	67,000 »
	b.	Publication du *Musée populaire de Belgique*.	3,000 »
100	*c.*	Concours de composition musicale. Pensions des lauréats.	5,000 »
	d.	Académies et écoles des beaux-arts, autres que l'Académie d'Anvers	40,000 »
	e.	Concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure. — Pensions des lauréats	10,000 »
101	»	Académie royale d'Anvers	
102	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles	
103	»	— — — de Liége	
104	»	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel (6 agents)	
105	»	— — — — Matériel et acquisitions	
106	»	Musée royal d'armes, d'armures et d'antiquités. — Personnel (2 agents).	
107	»	— — — — Matériel et acquisitions.	
108	»	Entretien du monument de la Place des Martyrs, des jardins et des arbustes; salaire des gardiens.	
109	»	Monument à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces. — Médailles à consacrer aux événements mémorables	
110	*a.*	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments.	30,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation d'objets d'art appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc. . . . . *b)*	3,200 »
111	»	Commission royale des monuments. — Personnel (2 agents)	
112	»	— — — — Matériel. — Frais de déplacement	
113	»	Monument à ériger en commémoration du Congrès national	
»	»	Exposition nationale des beaux-arts. — Personnel, matériel, récompenses et encouragements aux artistes exposants *(Crédit qui ne figure plus au Budget de* 1852)	
		TOTAL DU CHAPITRE XIX.	fr.

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1852.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1851.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
110,000	15,000	125,000	125,000	»	»	a) Ce personnel est actuellement composé comme il suit : Un secrétaire, au traitement de . fr. 1,000 Un conservateur-adjoint . . . . . 1,000 Un surveillant mouleur. . . . . 1,000 Trois surveillants à 600 francs chacun. 1,800 Un concierge . . . . . 300 TOTAL. . . . fr. 5,100 Lorsque le personnel du Musée a été organisé, on a suivi les errements en usage, alors que ce dépôt appartenait encore à la ville de Bruxelles, c'est-à-dire, que les surveillants n'étaient astreints qu'à tour de rôle à un service permanent, et qu'ils pouvaient ainsi disposer, dans leur intérêt, d'une partie des jours de la semaine. C'est par cette considération que le taux de leur traitement avait été fixé à 600 francs. Mais, plus tard, le développement donné aux locaux du Musée a exigé un service beaucoup plus actif, et les surveillants ont été astreints à se trouver tous les jours à leur poste. On comprend que, dans ces conditions, un traitement de 600 francs est réellement insuffisant et hors de proportion avec le travail requis, surtout si l'on considère que ces employés doivent avoir, dans leur service, une tenue toujours propre, et, par conséquent, assez coûteuse. On propose de porter leur traitement à 800 francs. Une augmentation de 200 francs serait aussi accordée au conservateur-adjoint qui, placé hiérarchiquement bien au-dessus des surveillants, se trouve cependant presque égal à eux, quant au traitement.
27,500	»	27,500	27,500	»	»	
45,000	»	45,000	45,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
5,900	»	5,900	5,100	(a 800	»	
13,900	»	13,900	13,900	»	»	
3,800	»	3,800	3,800	»	»	b) Ce crédit est le même que celui qui a été voté au Budget de 1851; cependant, il est à remarquer qu'une somme de 3,200 francs a été allouée, à titre de subside, pour les travaux de restauration et de conservation aux tableaux de Rubens à l'église de Notre-Dame, à Anvers. Cette dépense ne devait former qu'une charge extraordinaire et temporaire. On propose aujourd'hui de la convertir en charge permanente, en la consacrant à aider à la conservation et à la restauration d'objets d'art appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc. Peu de pays possèdent, sous ce rapport, autant de richesses que la Belgique. Mais ces richesses se perdent peu à peu, là, par incurie, ici, par défaut de ressources. Le Gouvernement a fait, depuis quelques années, de grands efforts, afin de faire comprendre aux administrations tout l'intérêt qu'offre la conservation des objets d'art qu'elles possèdent. Ces efforts été couronnés de succès, grâce surtout à l'intervention pécuniaire de l'État qui, la plupart du temps, a amené celle des administrations provinciales et communales. Mais les subsides alloués dans ce but ont dû être imputés sur les fonds votés pour l'encouragement des beaux-arts, et l'on peut dire, à la rigueur, que cette imputation n'est pas régulière. On a donc cru convenable de porter au Budget un crédit spécial qui, si peu élevé qu'il soit, est cependant de nature à produire les plus heureux résultats.
7,200	»	7,200	7,200	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
33,200	»	33,200	33,200	»	»	
1,400	»	1,400	1,400	»	»	
4,600	»	4,600	4,600	»	»	
»	(c 25,000	25,000	5,000	20,000	»	c) Le résultat des souscriptions n'est pas encore définitivement connu; mais il est à présumer qu'elles n'atteindront pas la somme nécessaire pour l'exécution du projet qui a été couronné. Il a paru convenable de proposer, dès à présent, une première allocation, qu'on a limitée à 25,000 francs.
»	»	»	20,000	»	20,000	
284,500	40,000	324,500	323,700	20,800	20,000	
		AUGMENTATION. . . . fr.		800		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop-pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		CHAPITRE XX.		
		SERVICE DE SANTÉ.		
114	»	Frais des commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies . . .		
115	»	Encouragements à la vaccine. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsides aux élèves sages-femmes. — Subsides aux communes, en cas d'épidémies. — Impressions et dépenses imprévues		
116	»	Académie royale de médecine		
	a.	Jetons de présence des membres du conseil supérieur d'hygiène publique	1,600	»
	b.	Frais de route et de séjour	400	»
117	*c.*	Traitement du secrétaire du conseil	1,200	»
	d.	Frais de bureau du conseil supérieur	500	»
	e.	Frais de publication des travaux du conseil supérieur et des comités locaux de salubrité	500	»
		TOTAL DU CHAPITRE XX. . . . . fr.		
		CHAPITRE XXI.		
		EAUX DE SPA.		
118	»	Subsides pour les établissements publics de la commune de Spa		
		TOTAL DU CHAPITRE XXI. . . . . fr.		
		CHAPITRE XXII.		
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
119	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés dont les emplois sont supprimés.		
		TOTAL DU CHAPITRE XXII. . . . . fr.		
		CHAPITRE XXIII.		
120	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget		
121	»	Dépenses de locations et autres frais relatifs au terrain des courses		
		TOTAL DU CHAPITRE XXIII. . . . . fr.		

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1852.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1851.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
39,300	»	39,300	39,300	»	»	
26,300	»	26,300	26,300	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
4,200	»	4,200	4,200	»	»	
90,000	»	90,000	90,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
»	10,859 16	10,859 16	10,859 16	»	»	
»	10,859 16	10,859 16	10,859 16	»	»	
9,900	»	9,900	9,900	»	»	
»	4,650	4,650	4,650	»	»	
9,900	4,650	14,550	14,550	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des Chapitres.	NUMÉROS des Pages.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Récapitulation.
I.	12	Administration centrale. . . . .
II.	*ib.*	Pensions et secours . . . . .
III.	*ib.*	Statistique générale . . . . .
IV.	14	Frais de l'administration dans les provinces . . . . .
V.	20	— — les arrondissements . . . . .
VI.	*ib.*	Milice . . . . .
VII.	*ib.*	Garde civique . . . . .
VIII.	*ib.*	Fêtes nationales . . . . .
IX.	*ib.*	Récompenses honorifiques et pécuniaires . . . . .
X.	22	Légion d'honneur et Croix de fer. . . . .
XI.	*ib.*	Agriculture . . . . .
XII.	24	Voirie vicinale. . . . .
XIII.	*ib.*	Industrie . . . . .
XIV.	26	Poids et mesures . . . . .
XV.	*ib.*	Instruction publique. — Enseignement supérieur. . . . .
XVI.	28	— — moyen . . . . .
XVII.	*ib.*	— — primaire . . . . .
XVIII.	30	Lettres et sciences . . . . .
XIX.	32	Beaux-arts . . . . .
XX.	34	Service de santé . . . . .
XXI.	*ib.*	Eaux de Spa . . . . .
XXII.	*ib.*	Traitements de disponibilité . . . . .
XXIII.	*ib.*	Dépenses imprévues . . . . .
		TOTAUX. . . . . fr.

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1852.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1851.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
256,550 »	»	256,550 »	246,550 »	10,000 »	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	
14,000 »	»	14,000 »	14,000 »	»	»	
870,882 »	10,800 »	881,682 »	881,682 »	»	»	
271,000 »	»	271,000 »	271,000 »	»	»	
65,100 »	»	65,100 »	65,100 »	»	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
30,000 »	»	30,000 »	30,000 »	»	»	
7,000 »	»	7,000 »	7,000 »	»	»	
100,000 »	22,000 »	122,000 »	122,000 »	»	»	
790,500 »	40,000 »	830,500 »	790,500 »	40,000 »	»	
492,800 »	»	492,800 »	492,800 »	»	»	
81,300 »	140,000 »	221,300 »	221,300 »	»	»	
73,400 »	»	73,400 »	73,400 »	»	»	
689,400 »	»	689,400 »	685,400 »	4,000 »	»	
641,000 »	»	641,000 »	288,000 »	353,000 »	»	
1,150,411 33	»	1,150,411 33	1,215,731 33	»	65,320 »	
243,550 »	15,200 »	258,750 »	258,750 »	»	»	
284,500 »	40,000 »	324,500 »	323,700 »	800 »	»	
90,000 »	»	90,000 »	90,000 »	»	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
»	10,859 16	10,859 16	10,859 16	»	»	
9,900 »	4,650 »	14,550 »	14,550 »	»	»	
6,219,295 33	283,509 16	6,502,802 49	6,160,322 49	407,800 »	65,320 »	
		Augmentation. . . . . fr.		342,480 »		

ANNEXES.

ANNEXE N° 1.

Allocation du matériel, 40,000 francs.

Ce chiffre présente, sur celui voté pour 1851, une augmentation de 10,000 francs, qui se divise comme suit :

1° Loyer d'une partie de l'hôtel situé rue Royale et servant de succursale au Ministère de l'Intérieur . . . . . fr.	2,300	»
2° Pour couvrir l'insuffisance de l'allocation actuelle.	7,700	»
TOTAL. . . . fr.	10,000	»

L'augmentation demandée se justifie par les besoins du service : l'expérience a démontré que la somme de 40,000 francs est indispensable.

Le maintien de l'allocation au chiffre de 30,000 francs exposerait le Gouvernement à recourir à de nouvelles demandes de crédits supplémentaires, ainsi qu'il s'est trouvé dans la nécessité de le faire à plusieurs reprises.

C'est ainsi que des crédits supplémentaires, s'élevant à la somme de fr. 58,085 73 c', ont été demandés en avril 1841, en juin 1846 et au mois de janvier 1847, pour couvrir les déficits des exercices antérieurs. Un nouveau crédit devra être demandé pour combler le déficit des années 1847, 1848, 1849 et 1850.

Il résulte de l'ensemble des dépenses effectuées pour le matériel depuis 10 ans, qu'en moyenne, ces dépenses se sont élevées par année à fr. 38,698 33 c'. La différence qui existe entre ce chiffre et l'allocation des Budgets a été couverte au moyen de crédits supplémentaires et par l'imputation sur d'autres allocations du Budget de quelques dépenses du matériel.

Le chiffre de 40,000 francs dépasse la moyenne susmentionnée, pour pouvoir subvenir aux frais de location et d'entretien d'une partie de l'hôtel qui sert de succursale au Ministère de l'Intérieur.

Déjà, lors des demandes de crédits supplémentaires, on a exposé à la Chambre les motifs de l'insuffisance de l'allocation du matériel.

On croit devoir constater toutefois que la cause principale de l'insuffisance du crédit provient de l'accroissement incessant des affaires, dû à la création de services nouveaux et à la mise en vigueur de lois organiques importantes.

ANNEXES AU BUDGET DE L'INTÉRIEUR POUR 1852.

Les attributions du Ministère de l'Intérieur sont nombreuses et variées, et cependant c'est le Ministère qui, après celui de la Justice, dispose du crédit le plus modique pour pourvoir aux dépenses du matériel, ainsi que le prouve le relevé ci-après :

Affaires Étrangères	fr.	37,600	»
Finances		40,000	»
Guerre		40,000	»
Intérieur		30,000	»
Travaux publics		40,000	»
Justice		23,000	»

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

ÉTAT NOMINATIF des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère

N° d'ordre.	NOMS.	PRÉNOMS.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	**Herrens.**	Pierre-Joseph	15 septem. 1784.	Chef de division au gouvernement provincial de la Flandre occidentale.
2	**Dozin**	D.-D.-G.	20 octobre 1800.	Chef de bureau au gouvernement provincial de Liége.
3	**Collette**, veuve d'Antoine-Ignace Ruth.	Antoinette-Louise . . .	6 octobre 1810.	Professeur à l'université de Liége . .
4	**Bucholz**, veuve de Jean-Philippe Molitor.	Jeanne-Sophie-Poncelet. .	15 mai 1812. . .	Id. id. de Gand . .
5	**Huet**.	François	26 décem. 1814.	Id. id. de Gand . .
6	**Benoit**	Bernard-Joseph	15 septem. 1788.	Chef de division au gouvernement provincial du Hainaut.

DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1852.

de l'Intérieur, admis à la pension, du 13 décembre 1849 au 31 décembre 1850.

NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen.	MONTANT DES PENSIONS allouées.	MOTIFS pour LESQUELS LES PENSIONS ont été allouées.	DATE des ARRÊTÉS ACCORDANT LA PENSION.	Observations.
Ans.	Mois.					
38	10	3,183 »	1,901 »	Infirmités.	14 mars 1850.	
25	11	1,188 »	473 »	Id.	11 avril 1850.	
13	5	4,000 »	1,490 »	Veuve de professeur. . .	8 août 1850. . . .	Révision de pension.
15	10	6,000 »	1,049 »	Id. id. . . .	Id. . . .	Id. id.
14	9	6,000 »	2,729 »	Infirmités.	3 septembre 1850.	
36	10	2,098 »	1,528 »	Id.	30 novembre 1850.	

Il y avait, au 1er janvier 1850, 130 pensions, montant à		fr.	202,026 »
7 pensions se sont éteintes pendant l'exercice 1850, s'élevant à	fr. 9,494 »		
6 pensions ont été accordées, montant à	10,070 »		
La somme des pensions accordées surpasse celle des pensions éteintes de			576 »
De manière qu'au 1er janvier 1851, il y avait à servir 136 pensions, montant à		fr.	202,602 »